

**Frais annexes Eau**

Métropole Aix-Marseille-Provence - Communes du Territoire du Pays Salonais

Tarifs applicables en 2023

	Total H.T. en euros	Taux de T.V.A en %	T.V.A.	TOTAL T.T.C en euros
<b>Prestations liées au service de l'abonné</b>				
Pénalités pour retard de paiement 1ère relance	3,51	0,00	0	<b>3,51</b>
Pénalités pour retard de paiement 2ème relance	40,98	0,00	0	<b>40,98</b>
Avis de fermeture du branchement	40,98	10,00	4,1	<b>45,08</b>
Intervention ou fermeture du branchement sur le lieu de livraison de l'eau	52,69	10,00	5,27	<b>57,96</b>
Ouverture ou déplacement sur le lieu de livraison de l'eau	52,69	10,00	5,27	<b>57,96</b>
Participation aux frais de rejets bancaires (par rejet)	5,85	10,00	0,59	<b>6,44</b>
Frais de dépose de compteur sur demande de l'abonné	96,72	20,00	19,34	<b>116,06</b>